



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*M<sup>e</sup> Valérie MESNAGER M<sup>e</sup> Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2AàZ, SASU en formation dont le siège social sera situé à 2 Square Ronsard 92500 Rueil-Malmaison FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 20/10/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

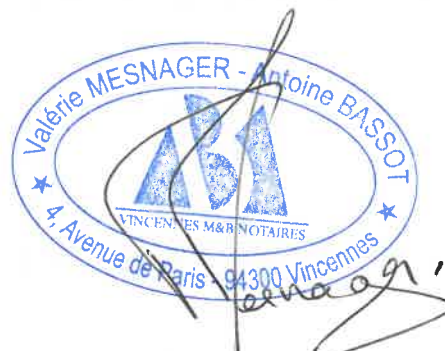
- Amaury Lucien Jacques Raphael Schwartz, la somme de 1000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 18/04/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **20 OCT. 2025**

M<sup>e</sup> Valérie MESNAGER



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)